

CHALET FLORALIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

1. RÉSERVATION DU SÉJOUR

- a) Le contrat de réservation est établi entre Ski Floralie Limited (« Ski Floralie ») et la personne nommée sur la facture, qui doit avoir plus de 18 ans (« vous »). Toutes les correspondances destinées à Ski Floralie sont à adresser à : Ski Floralie Ltd, c/o Densworth House, East Ashling, Chichester, West Sussex PO18 9AP, Royaume-Uni. La procédure de réservation est décrite dans la section intitulée « Faire votre réservation » sur www.skifloralie.com.
- b) Les présentes conditions générales de réservation régissent, en toutes circonstances, le contrat établi entre vous et Ski Floralie

2. MODIFICATIONS DE VOTRE FAIT

- a) Toute modification de la réservation doit faire l'objet d'un courrier signé par vous ou un membre de votre groupe autorisé à le faire. Les modifications prendront effet le jour de la réception de ce courrier par Ski Floralie. Vous acceptez d'indemniser Ski Floralie des dépenses raisonnablement encourues pour réaliser la modification demandée, que celle-ci soit ou non acceptée.
- b) Sous réserve de disponibilité, tout changement de vos dates de séjour au cours d'une même saison hivernale, demandé 70 jours au moins avant la date de votre départ en vacances, sera accepté par Ski Floralie sans frais administratifs. Un changement de dates pour une autre saison hivernale ou moins de 70 jours avant la date de votre départ, sera considéré comme une annulation. Voir la Clause 3 ci-dessous.

3. MODIFICATIONS PAR SKI FLORALIE LTD

- a) Nous nous réservons le droit de vous informer d'un changement concernant votre séjour avant et après votre réservation. Un changement intervenant avant votre départ en vacances et considéré comme un changement important par Ski Floralie (par exemple, un changement des dates de séjour ou une modification du niveau de confort de l'hébergement) vous donne le droit d'annuler votre séjour si vous le souhaitez. En cas d'annulation de votre part dans ces circonstances, les sommes versées vous seront intégralement remboursées. Dans tous les autres cas de changement jugés importants, nous vous verserons les sommes suivantes à titre de compensation :

Nbre de jours avant votre départ en vacances	Compensation versée par réservation
Plus de 70 jours	£100
De 28 à 69 jours	£200
De 0 à 27 jours	£300

- b) En cas de location par chambre, la compensation sera versée au prorata des sommes indiquées dans la Clause 3(a)
- c) En cas de changement intervenant après le début de votre séjour, Ski Floralie vous remboursera la partie de votre séjour dont vous n'aurez pas pu profiter du fait de ce changement.
- d) Veuillez noter que Ski Floralie ne sera pas tenue de rembourser les dépenses, frais ou pertes encourus par vous du fait d'un changement ou d'une annulation. Ski Floralie ne sera tenue à aucun remboursement en cas de modification ou d'annulation de votre séjour par raison de circonstances dites de force majeure, telles que, sans s'y limiter : guerre ou menace de guerre, émeute, conflit civil, acte de terrorisme, grève, catastrophe naturelle, incendie, problèmes techniques, conditions météorologiques défavorables, action gouvernementale ou autres événements échappant à son contrôle.

4. ANNULATION DE VOTRE FAIT

- a) Toute annulation prendra effet le jour de la réception par Ski Floralie de votre courrier d'annulation et pourra faire l'objet d'un remboursement en fonction des modalités du tableau ci-dessous. Il vous est recommandé d'adresser votre courrier d'annulation par lettre recommandée avec AR.

Nombre de jours avant votre départ en vacances	% du montant total de la réservation remboursé	
	Haute saison	Basse saison
Plus de 70 jours	60%	70%
De 36 à 69 jours	40%	30%
De 15 à 35 jours	20%	20%
De 0 à 14 jours	0%	0%

- b) Les semaines de haute saison se définissent comme celles pour lesquelles un acompte de 40% est demandé et s'appliquent généralement aux dates de vacances scolaires, comme indiqué dans la section intitulée « Faire votre réservation » sur www.skifloralie.com.
- c) En fonction des raisons de votre annulation et des termes de votre police d'assurance voyage, vous pourrez demander à votre assureur de prendre en charge les montants non remboursés.

5. ANNULATION PAR SKI FLORALIE

- a) Dans tous les cas, Ski Floralie se réserve le droit d'annuler votre séjour aux dates réservées. Dans cette éventualité, qui est fort improbable, votre séjour vous sera intégralement remboursé et vous recevrez une compensation calculée selon les dispositions de la Clause 3 (a).
- b) En cas de défaut de paiement de votre part de la somme restant à payer sur le montant de votre réservation ou autres frais avant l'échéance prévue, nous nous réservons le droit d'annuler votre séjour, sans le moindre remboursement des sommes déjà versées.

6. VOS RESPONSABILITÉS

- a) En signant votre contrat de réservation, vous acceptez de garantir le règlement de tous les services payants demandés par un membre de votre groupe avant, pendant ou après votre séjour.
- b) Il vous revient de vérifier que chaque membre de votre groupe a souscrit une assurance sports d'hiver offrant une couverture suffisante.
- c) Il vous est demandé de respecter et de traiter avec soin le chalet et tous les biens de Ski Floralie. En cas de dommages causés par un membre de votre groupe avant votre départ du chalet, Ski Floralie se réserve le droit de vous réclamer le montant des frais de réparation/remplacement. Veuillez vérifier que votre police d'assurance couvre les dommages accidentels au chalet et à son contenu. En cas de comportement jugé inacceptable par Ski Floralie, la société mettra fin à votre séjour, sans qu'il vous soit possible de demander le remboursement de votre séjour ou des frais encourus du fait de son interruption.
- d) Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer à l'intérieur du chalet.
- e) Il vous revient de nous signaler par écrit les éventuelles allergies dont pourraient souffrir un ou plusieurs membres de votre groupe.

7. LES RESPONSABILITÉS DE SKI FLORALIE

- a) Ski Floralie accepte la responsabilité d'assurer que le séjour réservé par vous est conforme aux informations fournies sur www.skifloralie.com. Ski Floralie accepte d'être tenue pour responsable des éventuels préjudices subis par vous si votre séjour n'est pas conforme à ces informations et, sous réserve des dispositions de la Clause 11, vous versera une compensation appropriée pour le désagrément subi.
- b) Ski Floralie accepte d'être tenue pour responsable en cas de perte, de décès, d'accident ou de maladie causés par un acte de négligence et/ou un manquement d'un membre du personnel de Ski Floralie, dans le cadre de son emploi en relation avec votre séjour, sauf si le préjudice est causé par :
 - des actes ou omissions de votre fait
 - des actes ou omissions du fait d'une tierce partie n'ayant aucune relation avec l'organisation de votre séjour.
 - des circonstances imprévisibles ou inévitables malgré l'exercice des précautions qui s'imposent.
 - Dans tous les cas, la responsabilité de Ski Floralie sera limitée conformément aux conventions internationales concernant le transport et l'hébergement.

8. PRIX GARANTI

Une fois votre séjour réservé, son prix reste inchangé, même en cas de fluctuation des taux de change. Nous nous réservons cependant le droit de modifier nos tarifs à tout moment, avant votre réservation, auquel cas les nouveaux tarifs vous seront communiqués.

9. ASSURANCE MALADIE, PASSEPORTS ET VISAS.

Il vous revient de vérifier la validité des documents en votre possession avant de partir en vacances. Ski Floralie ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de préjudice subi du fait de votre négligence à cet égard.

10. TRANSPORT

- a) Ski Floralie peut vous aider à organiser votre transfert jusqu'à la station avec des entreprises de la région. Il vous suffit d'informer Ski Floralie du lieu et de l'heure d'arrivée de votre avion au moins quatre semaines avant le début de votre séjour, en demandant le ou les transferts nécessaires.

- b) Ski Floralie ne pourra être tenue pour responsable si une personne de votre groupe manque son vol par suite de l'oubli ou de la perte d'un document, passeport, billet, etc.
- c) Ski Floralie ne pourra être tenue pour responsable en cas de retard de votre vol, mais s'efforcera, dans la mesure du possible, de réorganiser votre transfert vers la station.

11. PROBLÈMES ÉVENTUELS

En cas d'insatisfaction de votre part concernant un aspect de votre séjour, il vous est demandé de le signaler immédiatement au Responsable du chalet et à notre représentant. Dans le cas improbable d'un problème ne pouvant être résolu sur place, vous devrez adresser, dans les 28 jours suivant la fin de votre séjour, un courrier de réclamation à Ski Floralie, qui examinera vos droits à une compensation.

12. PAIEMENTS EN FIN DE SÉJOUR

À votre demande, Ski Floralie pourra effectuer des achats en votre nom avant et pendant votre séjour. À cet effet, les informations figurant sur votre carte de crédit serviront de garantie. Nous vous rappelons que ces achats sont à régler en totalité avant votre départ du chalet.

13. SKIER AVEC SKI FLORALIE

- a) Il vous revient, ainsi qu'aux membres de votre groupe, de juger des risques associés aux endroits où vous pratiquez le ski. Ski Floralie ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident de ski, quelle qu'en soit la raison, survenu dans un endroit recommandé par un représentant de Ski Floralie ou en la compagnie d'un représentant de Ski Floralie.
- b) Nous acceptons volontiers de vous recommander des guides de la région, mais n'acceptons aucune responsabilité en cas de problèmes concernant des prestations fournies par des tierces parties.
- c) Sauf instructions contraires de votre part avant votre arrivée, les forfaits de remontée mécanique achetés pour vous comprendront un carré neige (si disponible) pour assurer une arrivée rapide des secours en cas d'accident de ski. Nous vous rappelons que ce carré neige ne remplace pas votre assurance sports d'hiver.

14. INSTALLATIONS

- a) Le chalet est équipé d'un jacuzzi et d'un sauna, que nos clients utilisent à leurs propres risques. Ski Floralie ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accidents liés à l'utilisation de ces installations.
- b) Ne laissez pas de jeunes enfants utiliser sans surveillance les installations du chalet telles que, sans s'y limiter, le sauna et le jacuzzi.

15. GÉNÉRALITÉS

- a) Les intitulés des clauses des présentes Conditions générales de vente servent uniquement de référence. Les photos et plans servent uniquement à donner une impression générale.
- b) Nous vous demandons de vous présenter au chalet après 16 heures le jour de votre arrivée et de partir avant 10 heures le jour de votre départ. Ces horaires nous permettent de préparer le chalet pour nos hôtes.
- c) Votre contrat de réservation est régi par le droit anglais et, en cas de litige, vous acceptez de vous soumettre à la juridiction des tribunaux anglais.
- d) Ski Floralie Limited est une société britannique enregistrée sous le numéro : 06474292.